

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : Chasse à l'homme  
**Autor:** Audouin, Maxime  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-247761>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR

tout avis et communications

S'adresser

à la rédaction du

**Pays du dimanche**

à

**Porrentruy**—  
**TÉLÉPHONE**

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR

tout avis et communications

S'adresser

à la rédaction du

**Pays du dimanche**

à

**Porrentruy**—  
**TÉLÉPHONE****LE PAYS**, 25<sup>me</sup> annéeSupplément gratuit pour les abonnés du **PAYS**25<sup>me</sup> année, **LE PAYS**

## BELLELAY

Dans quelques mois, les aliénés incurables du canton de Berne viendront s'installer à Bellelay, dans cet antique monastère qui fut une des gloires de l'évêché de Bâle, et d'où l'éclat de la science, de la lumière et de la vertu rayonna longtemps sur nos contrées. Les vastes salles de l'abbaye et les cellules des religieux ont disparu pour faire place à des locaux plus appropriés aux besoins des nouveaux habitants que la maison s'apprête à recevoir. Les nouvelles installations sont magnifiques, dit-on, et tout est organisé avec tout le confort possible et désirable.

C'est bien. Ainsi, du moins, les vastes bâtiments de l'abbaye auront une destination utile et humanitaire. Cela vaut mieux, certes, que les dispositions sacrilèges du propriétaire impie qui s'était avisé d'assigner à d'immondes animaux la place occupée jadis par l'autel du Seigneur. Il est toutefois bien permis de regretter le passé béni, glorieux, où Bellelay servait d'asile à toute une troupe de pieux et savants religieux adonnés à la contemplation, à la prière, au travail, à l'étude, défrichant les forêts des environs, copiant les manuscrits de l'antiquité, guidant une brillante jeunesse dans la voie de la science et de la vertu, chantant le jour et pendant les ténèbres de la nuit les louanges du Seigneur.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 1<sup>er</sup>

## Chasse à l'homme

par MAXIME AUDOUIN

Je vais vous conter une histoire étrange et vraie, — dont les assises prochaines vous apprendront le dénouement.

Il y a de cela quatre mois environ, je me rendais à Saint-Nazaire. Je n'avais pas eu le temps de renouveler à Nantes ma provision de journaux, j'étais seul dans mon compartiment, je m'ennuyais. J'aperçus sous une banquette des papiers que — désœurement, curiosité, pressentiment, peu importe — je m'amusai à rassembler. Il en manquait bien un certain nombre ; mais enfin je pus rétablir une partie du texte, et déchiffrer ces quelques mots, tracés d'une écriture grossière : « Notaire ne soupçonne rien... fais mettre en vente prochainement... Colon... dans le sac... » Pas de signature, pas d'adresse. Je fus fortement intrigué, et, n'ayant pour l'instant rien de mieux à faire, je me mis à méditer sur le singulier document que le hasard m'envoyait. Comme tout le monde, je me suis intéressé aux aventures invraisemblables des

Oh ! que de beaux et touchants souvenirs éveille dans l'âme ce nom de Bellelay !

Essayons de retracer à grands traits le passé de la célèbre abbaye, ce passé si plein de gloire et de grandeur.

I. *Fondation de Bellelay, des Genevez et de Lajoux. — Etat de la courtine de Bellelay.*

Au commencement du siècle où le monastère de Bellelay prit naissance, le siège épiscopal de Bâle était occupé par Bourcard de Hasenbourg. C'est l'évêque que nos historiens jurassiens, égarés par la similitude des noms désignent sous le nom de Bourcard d'Asuel. <sup>1)</sup>

1) Hasenbourg est en effet le nom allemand d'Asuel. L'évêque Bourcard n'est pas né au Château d'Asuel, près de Porrentruy, comme on le croit généralement chez nous, mais au château de Hasenbourg, près de Vinelz (Fenil), à peu de distance du lac de Bienne, ou peut-être au château de Neuchâtel que son père avait reçu en fief de l'empereur d'Allemagne. Il était fils du comte Ulrich de Hasenbourg et petit-fils du comte Conon d'Oltigen, près de Berne. Il était frère de l'évêque Conon de Lausanne qui bâtit sur ces terres patrimoniales l'abbaye de Cerlier ou de St-Jean et qui fut, comme l'évêque de Bâle, un partisan ardent de l'empereur Henri IV. Il eut un autre frère qui répara, agrandit ou rebâtit le château de Neuchâtel et qui fut la souche des comtes de ce nom, et probablement le père de l'évêque de Bâle Berthold de Neuchâtel (1123-1134), et l'ancêtre des deux autres évêques de Bâle Henri de Neuchâtel (1262-1274) et Humbert de Neuchâtel (1399-1418).

Il est bien probable que la maison des comtes d'Asuel (en Ajoie) et le château de ce nom du-

romans-feuilletons, dans lesquels un policier subtil, à l'aide d'un indice infinité tenu, parvient à reconstruire toute une intrigue criminelle, et à pincer les coupables ; l'ombre de Gaboriau passa-t-elle devant mes yeux ? Toujours est-il que je me figurai tenir un bout de piste, et que je rendis la bride à mon imagination. Mais toutes les méditations du monde ne pouvaient faire que ce chiffon de papier contint autre chose que ce qui y était écrit — évidemment deux gredins machinaient un coup ; — mais, de là à en connaître les auteurs et à savoir où il se tramait, il y avait loin. N'importe, je serrai consciencieusement dans mon portefeuille les fragments révélateurs, en attendant la suite, bien improbable, « au prochain numéro ».

Le lendemain matin, je me trouvais au bureau de poste de Saint-Nazaire, en train d'écrire une dépêche, lorsque dans la salle d'attente je vis entrer un Monsieur, descendu au Grand-Hôtel où il s'était fait inscrire en même temps que moi sous le nom de comte de Maisonneuve. Il se présenta à un guichet, et dut réclamer, tout bas, son courrier, sans doute adressé poste restante, car bientôt j'entendis le commis lui dire :

— M. Charles Pardoux ? Oui, Monsieur, deux lettres, voici.

La réponse du commis, faite à voix haute, parut vivement contrarier le personnage ; il parcourut d'un coup d'œil soupçonneux la salle, où

L'évêque Bourcard prit constamment le parti de l'empereur Henri IV dans les luttes que ce prince soutint avec le pape Grégoire VII. Il expulsa violemment de leur monastère les Bénédictins de Moutier pour n'avoir pas voulu reconnaître l'antipape Guibert de Ravenne et les remplaça par un chapitre dont le premier prévôt, Siginand, fut le fondateur de Bellelay.

Vers l'an 1136, dit la légende, le prévôt Siginand était à la chasse dans les vastes forêts qui couvraient la partie occidentale de sa prévôté. Dans sa détresse et dans la crainte de devoir passer la nuit ou même une troisième nuit au sein de la forêt, il fit vœu d'édifier, s'il parvenait à retrouver son chemin, un monastère au lieu où il se trouvait, et il retrouva sa route en suivant les traces d'une laie sauvage qui, au même instant, vint à passer près de lui.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette légende ? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est

rent leur origine à l'un des trois neveux de l'évêque Berthold de Neuchâtel, à l'un des trois sires de Montfaucon, Hugues, Amédée ou Richard, qui aidèrent leur oncle à fonder l'abbaye de Lucelle en 1123. Nos historiens admettent du reste que les comtes de Neuchâtel ou leur famille avaient des domaines en Ajoie au 12<sup>e</sup> siècle. Il est bien probable que le château de Hasenbourg en Ajoie aura reçu son nom en souvenir de celui de Hasenbourg près de Vinelz et que Hasenbourg sera devenu Asuel dans la langue du pays. Un acte reproduit par M. Trouillat (I 471) cité Burchardus de Hasenburch. C'est pour la première fois que ce nom paraît dans les documents de notre pays.

j'étais seul, très occupé en apparence à libeller mon télégramme, décacha ses lettres avec une impatience brutale, en prit connaissance rapidement, et sortit.

Son manège, ses allures mystérieuses, avaient éveillé mes soupçons, — quels soupçons ? je n'en savais trop rien encore moi-même, car enfin il est bien permis à un Monsieur de se faire adresser poste restante ses lettres sous un nom supposé sans être pour cela un voleur ou un assassin. Mais je poursuivais ma marotte, et, encore une fois, j'avais des soupçons.

Or, voilà qu'en sortant à mon tour du bureau, j'avais sur le seuil de la porte les enveloppes que, dans sa précipitation, mon homme avait laissé tomber à terre ; je n'aurais très certainement pas pris la peine de les y ramasser, le procédé étant d'une délicatesse douteuse, si la suscription de l'une d'elles ne m'avait rappelé brusquement à l'écriture du billet trouvé dans le wagon. De retour à l'hôtel je n'eus pas besoin d'une comparaison très minutieuse des deux documents pour être délivré de toute incertitude au sujet de leur absolue identité.

Ma foi, j'étais pincé, j'entends par là que, de ce moment, je fus obsédé par un besoin maladif — oui, maladif, — d'avoir le dernier mot de cette singulière aventure.

Sur les enveloppes qu'un nouveau hasard mettait en ma possession, le timbre du bureau

que grâce à la munificence du prévôt Siginand, une chapelle placée sous l'invocation de St Augustin, et bientôt un monastère s'élevèrent au milieu de la forêt et que ce monastère reçut le nom de Bellelay. Il prit naissance en 1136, 13 ans après celui de L'Ucelle.

C'est à l'Ordre des Prémontrés qui suit la règle de St Augustin et qui existait depuis 15 années seulement, et à l'abbaye du Lac de Joux que le prévôt Siginand alla demander les religieux destinés à peupler Bellelay.

(A suivre)

JECKER, curé.

## Notes d'un passant

Avez-vous vu la foire, la « foire du petit doigt ? » Ce n'est plus ça, n'est-ce pas ?

Où sont les roses d'autan ? Où est la belle jeunesse saine et gaie qui arrivait jadis, à qui mieux mieux, scrutant les bances, examinant les étalages, acheter pour la mère ou pour la « blonde », le fiche de Noël ou la broche à pierre précieuse qui coûtaient dix sols ? Des « blondes » il y en a bien toujours à la foire, mais quelle différence en général avec celles de mon temps ? Elles ne se contentent plus du fiche maintenant : il faut la « confection ». Et, à l'épingle de dix sols, elles vous invitent à joindre le col et le boa. Le manchon, vous verrez, y passera, car on ne se prive plus d'aucun, de ces objets futile dans nos familles campagnardes. Autrefois les bonnes mains un peu rudes des filles se passaient bien de gants : les plus frioleuses portaient mitaine et, pour en avoir, se les tricotaien, le soir, à la veillée.

A présent, on ne tricote plus guère : les bas on les achète ; les mitaines on n'en fait plus. Aussi regardez les talons des petits frères : ils baillent parfois horriblement.

Et c'est un peu de tout comme cela ! Où en voit-on encore de ces bons schirs de Fahy, comme le père Beureux par exemple, qui s'en venaient à la foire, son morceau de fromage et de pain dans la poche ? on entraînait au cabaret piquer un verre de vin, afin de mouiller le pain, et les emplettes faites et l'argent déposé chez le notaire, on regagnait le village, dispos et content.... Et ça laissait de beaux écus sonnantes aux descendants.

Nos vieux villageois, hélas ! laissent aujourd'hui des hypothèques.

Par contre, ils font de copieux dîners à la foire, et les litres vont leur train. Bon Dieu ! je ne leur en veux pas pour autant ; mais si, au moins, ils se contentaient de la petite ripaille 12 fois par an ! Comme tout a changé du côté de la bourse et de l'estomac ! Jadis vous rappelez-vous la Saint Martin : c'était le défilé des tonnelets de vin de la ville au village. Chaque ménage un

expéditeur, nettement imprimé, ajoutait à mes renseignements précédents l'indication du lieu où le coup se préparait ; je connaissais en outre maintenant le destinataire du billet : je réunissons donc entre mes mains assez d'atouts pour engager la partie.

Le bourg — mettons de Saint-Hilaire — se trouve à égale distance de deux stations de chemin de fer appartenant à deux lignes différentes, lesquelles vont se rejoindre trente kilomètres plus loin. En d'autres termes, figurez-vous un triangle dont deux côtés seraient formés par les voies ferrées, avec les stations A et B — que je me contenterai de désigner par ces initiales de convention — comme points extrêmes de la base, au milieu de laquelle serait situé Saint-Hilaire. J'insiste sur ces détails topographiques parce qu'ils ont leur importance, ainsi qu'on le verra.

La voiture publique qui fait la navette entre A et B dessert, par conséquent, Saint-Hilaire sur son parcours.

Dès le jour qui suivit ma seconde trouvaille, je pris le train qui devait m'emmener à A, non sans m'être à tout hasard muni de mon revolver, l'aventure me paraissant de nature à tourner au

peu cossu voulait, pour recevoir les amis, avoir en cave son petit fût. A présent, le fût on l'a toute l'année, et comme on le vide vite, on le remplit souvent.

Quelle est la bonne maman qui n'eut sa toile de ménage ? Quels bons draps, quelles fortes chemises on vous taillait dedans ! Et le milaine qui faisait de si bonnes vestes et de si bonnes culottes ? En trouvez-vous encore beaucoup ? De nos jours on achète les culottes chez Dreyfus ou chez Vierfus : ce n'est pas cher ; mais ils vous en servent pour votre argent !

Calculez ce que ça coûte avec ce que ça dure, et vous verrez ce que valaient la toile bise et le milaine.....

\* \*

A propos de Dreyfus, voilà un nom qui commence à ne plus sonner à si gros carillon partout. Ces jours, quand on lisait un journal français la bonne moitié des colonnes était remplie de l'affaire Dreyfus. Les déclarations du



L'ex-capitaine Dreyfus.

ministre de la guerre ont eu le don d'arrêter un peu le flot d'encres salées qui se répandaient dans la presse parisienne. C'est au point que les deux journaux qui ont le plus soutenu M. le sénateur Scheurer et son ami Mathieu Dreyfus, l'*Aurore* et le *Figaro*, font à leur manière *médi culpâ*. L'*Aurore* blâme aujourd'hui le *Figaro*, et au *Figaro*, dont le tirage se ralentissait, paraît-il, on a compris le besoin de s'arrêter, même de jeter un os au public. Pour rester dans la couleur locale, il fallait une sorte de sacrifice d'Abraham dans cette affaire de juiverie, et c'est M. de Rodays, l'un des deux directeurs de la feuille boulevardière celui qui a conduit toute la campagne dreyfusienne dans le *Figaro*, qui se sacrifie. Petit sacrifice de théâtre, du reste, car M. de Rodays qui veut, dit-il, donner ainsi satisfaction à l'opinion, ménage ses effets en annonçant qu'une fois l'enquête Dreyfus-Esterhazy close et l'affaire terminée, il reprendra son poste.

diamant noir. A quatre heures, je descendais à Saint-Hilaire.

Là, j'appris que le notaire — qui était en même temps le maire de la localité — se trouvait absent jusqu'au lendemain. Fâcheux contretemps ! Non qu'il y eût péril en la demeure, mais j'apportais vraiment à cette enquête une passion qui exaspéra mon impatience.

A dîner, j'interrogeai l'hôtesse.

— Connaitriez-vous une propriété à vendre dans les environs ?

— Non, me répondit-elle après avoir réfléchi un instant, je n'en connais point.

J'étais passablement déçue, lorsqu'un maquignon qui prenait son repas dans la même salle que moi éleva la voix.

— Il y aurait bien, dans quelque temps, celle à M. Pardoux.

— Hein ? fis-je.

— Dame, oui, du moins à ce que son valet me disait ce matin.

Son valet ! sans nul doute le correspondant de mon individu !

— Le domaine a-t-il de la valeur ?

Parbleu, on ne jette pas ainsi sa langue aux chiens, et sa bourse, car le petit poste gentil que M. de Rodays occupe au *Figaro* lui rapporte 50,000 fr. par an. En attendant, M. Cornely du *Gaulois* entre au *Figaro* : c'est une bonne fortune pour ce journal.

M. de Rodays, un fin gibier cependant, a mal flairé le vent. Le vent a tourné contre le prisonnier de l'Ile du Diable et toute sa séquelle, et cela ne pouvait guère arriver autrement. Car, au fond de tout ce tapageux scandale, qu'y a-t-il ? quelle leçon en tirer ? quel but poursuivaient ceux qui l'ont monté ?

M. Judet me paraît le faire toucher du doigt dans le récent article qu'il a publié sous ce titre : *Deux méthodes*. Il rappelle qu'en 1887, le ministère de la guerre à Berlin découvrit la culpabilité de deux officiers allemands qui fournissaient à l'étranger des renseignements militaires.

Ils n'exerçaient pas directement leur criminelle industrie, mais livraient leurs notes à un intermédiaire, l'ex-capitaine O'Donan, du 1<sup>er</sup> régiment de la garde prussienne, ancien précepteur du prince Guillaume, aujourd'hui empereur d'Allemagne. C'était un viveur qui fut chassé des rangs pour des raisons encore mal éclaircies et qui, aigri par son malheur, chercha dans l'espionnage un moyen fructueux d'existence et offrit ses services à diverses puissances étrangères. Les deux informateurs, enrôlés par lui, furent frappés sans pitié ; l'affaire cachée soigneusement ne sortit pas d'un cercle très restreint d'officiers et de policiers, et tout d'un coup ils disparurent de la circulation. La *Gazette militaire* annonça simplement qu'ils avaient été congédiés de l'armée « par la mauvaise porte. » Et ce fut tout. Aucun des camarades de ces deux officiers ne sut jamais ce qu'ils étaient devenus et ils n'ont été revus par personne ni l'un ni l'autre.

Un an ou deux après le dénouement de ce drame silencieux, l'ex-capitaine d'artillerie badois Von Ehrenberg, qui battait également monnaie de renseignements pour le compte de plusieurs nations, corrompait, comme O'Donan, trois officiers allemands. Les complices furent, ainsi que leurs devanciers, exclus de l'armée par un système analogue : *ils disparurent également tous les trois, dans les mêmes conditions de mystère absolu*.

M. Judet observe à ce propos que lorsque les Allemands tiennent un traître, ils font le moins de bruit possible, ils épaisissent la nuit autour du réprouvé et coupent ainsi le mal dans sa racine, sans que personne ne leur réclame de comptes.

Tout autre chose en France : on fait tapage, on interroge, on apostrophe l'autorité militaire ; on exige plus de lumière, toute la lumière, le cabinet lui-même est contraint de s'asseoir sur la scielette, et pendant des mois un bruit d'enfer éclate dans la presse.

Ceci semble fait pour décourager, non pas les traitrises à la France, puisqu'on leur fait une telle réclame et qu'on n'admet pas qu'on les punisse à bon escient, mais ceux qui seraient tentés d'en dénoncer comme ceux qui sont appelés à les juger :

— Fichtre ! on peut l'estimer, au bas mot, dans les cent cinquante mille écus !

— Ce Monsieur est-il ici ?

— Non, il voyage, paraît.

L'hôtesse jugea à propos de se mêler à la conversation.

— Un fameux original, allez, il vit comme un ours au Château ; il part, comme ça, des fois, pour des longs voyages, mais on ne le voit jamais au bourg.

— Alors, vous ne le connaissez pas ?

— Si fait, c'est un homme de taille moyenne, plutôt petit, assez gros, et châtain tirant sur le blond.

J'eusse revu en pensée le comte de Maisonneuve, un grand sec, très brun, et dont le signalement ne répondait en rien, par conséquent, à celui du personnage dont il se faisait délivrer la correspondance au bureau de poste de Saint-Nazaire.

Je ne pus guère tirer d'autres renseignements de ces bonnes gens ; mais ceux-là me suffisaient, et de reste, pour le quart d'heure ; je brûlais décidément, et il est aisément d'imaginer dans quelle agitation je passai la nuit.

(La suite prochainement.)